|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2.6** | **Document C19/88-F** |
| **27 mai 2019** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général |
| Contribution soumise par l'AuTRICHE, la République de Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, la République d'Estonie, la Finlande, la République fédérale d'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, la République de Lituanie, le Luxembourg, Malte, la République de Moldova, le Royaume des Pays-Bas, la Norvège, la République de Pologne, la Roumanie, la République slovaque, la République de Slovénie, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du NordProposition relative au thème du prochain Forum mondial des politiques de télécommunication |

J'ai l'honneur de transmettre aux États Membres du Conseil une contribution soumise par les États Membres ci-après, qui sont également des États Membres de la CEPT: Autriche, République de Bulgarie, République tchèque, Danemark, République d'Estonie, Finlande, République fédérale d'Allemagne, Grèce, Hongrie, République de Lituanie, Luxembourg, Malte, République de Moldova, Royaume des Pays-Bas, Norvège, République de Pologne, Roumanie, République slovaque, République de Slovénie, Espagne, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général

CONTRIBUTION SOUMISE PAR l’AUTRICHE, LA RÉPUBLIQUE DE BULGARIE, LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, LE DANEMARK, LA RÉPUBLIQUE D'ESTONIE, LA FINLANDE, LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, LA GRÈCE, LA HONGRIE, LA RÉPUBLIQUE DE LITUANIE, LE LUXEMBOURG, MALTE, LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, LE ROYAUME DES PAYS-BAS, LA NORVÈGE, LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE, LA ROUMANIE, LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE, LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE,
L'ESPAGNE, LA SUÈDE ET LE ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE
ET D'IRLANDE DU NORD

Thème du prochain Forum mondial des politiques de télécommunication

1) Nous tenons à remercier le Secrétaire général pour son rapport relatif à la préparation du prochain Forum mondial des politiques de télécommunication (Document [C19/5](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0005/en)).

2) Nous proposons de retenir le thème ci-après pour le FMPT: "Les TIC au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030".

3) Cette question demeurera d'une importance cruciale pour l'UIT et ses membres dans les années à venir et aura des incidences sur les travaux et les priorités de l'UIT. Un FMPT portant sur ce thème contribuera aussi à mieux faire connaître les TIC auprès des divers acteurs du développement et sera l'occasion d'amorcer une première réflexion sur l'examen des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_